



Pornic, le 1 aout 2024

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DU NATIONAL J/80 EPREUVE DE LA COUPE DE FRANCE J/80

1. L'EPREUVE :

L'épreuve est « réservée aux membres » (à préciser dans l'avis de course) de l'Association de Classe Nationale J/80, à jour de leurs cotisations pour l'année en cours validée par un représentant de la classe.

Elle se dispute en équipage, sur des J80 conformes avec les règles de jauge.

L'épreuve doit être inscrite au calendrier fédéral de la FFV et avoir été enregistrée avec un grade 3.

Le comité de course et le jury, choisis par le club organisateur, doivent être reconnus compétents par la Fédération Française de Voile.

La classe J/80 se réserve le droit de nommer le jugeur officiel de l'épreuve uniquement pour sa série.

Toutes les déclarations administratives et assurances sont à charge du club organisateur.

Saisir la liste complète de chaque équipage en J/80, pour l'accès au classement individuel FFV.

Pour être validée, l'épreuve devra compter au minimum 4 manches.

Toutes les décisions doivent être validées par la classe J/80 France.

2. LES DEFINITIONS (barreur / propriétaire) :

Propriétaire : Personne qui possède entièrement le bateau ou l'un des partenaires égaux en termes d'investissement financier dans l'achat du bateau complet et du coût de ses accessoires, tels que la remorque, les voiles et les dépenses d'usage.

Barreur Principal :

Si le barreur n'est pas le propriétaire, il doit fournir un certificat ISAF grade 1.

Le modèle de « fiche d'inscription type » est fourni par la classe.

3. LA COMMUNICATION

Le club organisateur ou un service de presse devra transmettre chaque jour aux médias (locaux, régionaux et nationaux) Communiqués de presse et des photographies pour les médias audiovisuels, pour la presse papier et internet

L'organisation doit comprendre un photographe (pris en charge par l'organisateur).

L'organisation doit comprendre un caméraman (pris en charge par la classe et par le club pour l'hébergement, les repas, la mise à l'eau du bateau et le carburant).

3 écrans (un pour la vidéo, un pour les photos et un pour le tracking)

4. LE BUDGET

Le coût de l'inscription à l'épreuve sera de 220€ par bateau.

Il comprend :

- Les frais d'inscription
- La pesée des bateaux pour la jauge (balance fournie par la classe)
- La mise à l'eau et la sortie de l'eau (le matage se fera à la chèvre par les concurrents)
- Une place de port
- Le stockage de la remorque
- Un polo de l'évènement avec le logo J/80 et l'année
- Une invitation pour le repas des équipages pour chacun des membres de l'équipage, le repas sera payant pour les accompagnateurs
- Le tracking des bateaux (option)

Association 1901

Président : Ludovic GILET, 1 Impasse Beau Soleil 44210 PORNIC

E-Mail : president@classej80france.com

Les clubs candidats devront présenter le budget qui permet de répondre à ce cahier des charges.

5. LA REMISE DES PRIX

A l'issue de chaque jour de course les 3 premiers du classement général monteront sur le podium et un trophée sera remis au leader + classement : Mixte / Féminin / Espoir / Master / Club (voir site de la classe).

Lors de la soirée de clôture un trophée avec la désignation de l'événement est offert aux trois premiers.

Des lots offerts par les sponsors seront tirés au sort (lors de la soirée de clôture).

6. EXEMPLE DE PROGRAMME TYPE (à titre indicatif)

<u>J</u>	17h00 – 21h00 15h00 – 21h00	Enregistrement et pesée des équipages Matage mise à l'eau
<u>J+1</u>	09h00 – 12h00 09h00 – 12h00 14h00 – 17h00 18h30	Enregistrement et pesée des équipages Matage et mise à l'eau Signal d'avertissement, trois courses Remise des prix pour la journée
<u>J+2</u>	11h00 19h30 20h30	Signal d'avertissement, trois courses Remise des prix pour la journée Repas des équipages
<u>J+3</u>	11h00 17h00	Signal d'avertissement, une ou plusieurs courses Pas de départ de manche après 14h00. Le grutage des bateaux commencera 45 minutes après la fin de la dernière course avec un <u>ordre favorisant les plus éloignés</u> Remise des prix du Championnat

7. MOYENS NAUTIQUES

- 1 bateau comité
- 1 mouilleur au vent
- 1 mouilleur sous le vent
- 1 pointeur au vent
- 1 bateau de sécurité générale

8. ORGANISATION

- Le club organisateur devra mettre à disposition de la classe un bureau à la chaîne d'inscription avec 2 prises de courant et un accès wifi
- Il devrait organiser la sortie des bateaux de l'eau en publiant une liste qui priorise les plus éloignés, à faire valider par la classe.
- Mettre à disposition de la classe un micro, lors de la soirée des équipages et de la remise des prix.

9. LE CORPS ARBITRAL

Le club organisateur proposera une liste d'arbitre FFV à la classe, cependant la classe se réserve le droit de choisir les d'autres arbitres qui devront être validés par le club organisateur.

10. LE JAUGEUR

Le jaugeur officiel, devra être approuvé par la FFV et la Classe.

Il lui faudra pour cette épreuve 3 personnes pour l'aider et si la jauge des coques se fait en même temps 4 autres personnes et lui mettre un bateau à disposition avec un pilote pour les contrôles sur l'eau.

Lui réserver un logement à la charge du club organisateur.

Le jaugeur devra avoir à sa disposition un pneumatique et un pilote pour effectuer des contrôles de jauge entre les manches.

11. LES INFORMATIONS DIVERSES

Association 1901

Président : Ludovic GILET, 1 Impasse Beau Soleil 44210 PORNIC

E-Mail : president@classej80france.com

La Classe J/80 tient à la disposition du club organisateur, une « Fiche d'inscription » type. La classe doit valider l'avis de course et les instructions de courses avant sa parution.

Les informations sur la Classe sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://www.classej80france.com>

Pour les sorties de l'eau, établir et afficher une liste de grutage, par ordre d'éloignement des ports d'attache des bateaux. Mettre en place une personne le jour de grutage (un seul bateau à attendre sous la grue) qui prend en charge la gestion de cette liste (appel par VHF).

Mise en place d'un tracking en live à la charge du club organisateur.

12. LES ESPACES NECESSAIRES

Un parking à remorques fermé ou surveillé pouvant contenir 70 remorques (8 m x 2.5 m).

Un parking pour les voitures proche du port.

Une salle de jauge pour les voiles au minimum de 9 mètres x 14 mètres proche d'un des lieux d'activité (proche du parking à bateaux, ou des places de port où seront les bateaux ou du lieu de jauge des coques) pour que les concurrents puissent emmener les voiles à pied.

Une place dans le port pouvant accueillir jusqu'à 80 bateaux.

Un lieu pour les remises des prix le soir.

Un lieu pour la soirée de clôture avec remise des prix environ personnes.

13. HEBERGEMENT ET TOURISME

Le site retenu devra proposer suffisamment de solutions d'hébergement. Des adresses pourront être proposées aux concurrents lors des inscriptions.

Merci d'indiquer l'adresse du site Internet de l'office du tourisme de la ville.

14. PERIODE ET LIEU

Préciser la période :

Préciser les lieux sur un plan :

- Le club
- La zone de grutage
- Le port
- Les lieux d'hébergement et les tarifs si possibles

15. EVALUATION DE LA FLOTTE

Nombre de J/80 du plan d'eau qui reçoit :

Détail du nombre de J/80 des plans d'eau voisins :

Détail du nombre de J/80 du plan d'eau qui reçoit qui se sont déplacés, sur au moins 2 épreuves de la coupe de France J/80 :

16. LES PLUS

Des prix spéciaux peuvent être remis aux participant

Animation diverse

Tirage au sort...

17. SOUTIEN NECESSAIRE

Ce type de manifestation ne peut se faire sans le soutien de la commune, du département ou de la région qui reçoit l'événement. L'une de ces institutions est elle partenaire de l'épreuve ?

Ludovic GILET

Président de la classe J/80 France